

Au pays des Ours

Membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse



4 La vie de la Commune



Le projet de réaménagement du bâtiment communal avance. Nous entrons dans une phase plus concrète. Et puis le fleurissement, Internet, la sortie des aînés, le Téléthon.

10 La vie de l'Intercommunalité



Actualité oblige... un long article sur l'agglomération franco-valdo-genevoise. Mais aussi le compostage avec le SIFPAGE qui nous explique son intérêt, et puis Natura 2000 avec le SPCV.

15 La vie des Associations



L'environnement, l'aide aux personnes sont les sujets qui ont mobilisé la vie associative. Mais tout au long de l'année, les associations « travaillent » pour l'animation de notre commune. Et les associations, ce sont des bénévoles impliqués. Merci encore à eux.



Mairie

Secrétariat: Mardi de 8h30 à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Tél. 04 50 60 42 49, Télécopie: 04 50 60 45 28
savigny74@wanadoo.fr

Permanence des élus: Jeudi de 18h à 19h
(Prendre rendez-vous si possible)

Sur le net: www.savigny.net
Amicale des Savigny de France

Assistante sociale

Régime général

Laurence MOREL
Pôle Médico-Social - 74160 ST JULIEN EN GS
Tél. 04 50 49 49 50

Permanences sociales de la MSA

Viry: Annexe de la Mairie, 2ème et 4ème mardi
de 9h à 11h

Valleiry: Mairie de Valleiry, 1er et 3ème jeudi,
de 14h à 16h

Bibliothèque

Vendredi de 16h15 à 19h
située dans la salle des sociétés, sous l'école
bibliosavigny@orange.fr

MTJD

(Maison Transfrontalière de Justice et du Droit)

26 av. de Genève
74160 Saint-Julien-en-Genevois
Tél : 04 50 74 86 86 • Fax : 04 50 36 40 32

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00
à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00

A.D.M.R. Viry

Association d'Aide à domicile, Tél. 04 50 04 86 45
Permanence: du lundi au vendredi de 8h à 12h

Déchetterie de Vulbens

De novembre à février:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi: 9h à 17h

De mars à octobre:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 15h à 18h
Samedi: 9h à 18h

Pompiers

Codis 18

Gendarmerie

Brigade de Valleiry: Tél. 04 50 04 33 55

Besoin d'en parler...

Drogues, alcool, cannabis,
j'appelle...

DROGUES 0 800 23 13 13,
tous les jours de 8 h à 2 h

CANNABIS 0 811 91 20 20,
tous les jours de 8 h à 20 h

ALCOOL 0 811 91 30 30,
tous les jours de 14 h à 2 h.

Etat-Civil :

Décès :

Anne DESCOMBES, le 08/01/2012, Chez Borgeat

Naissances :

Adrien VUICHARD PERRET, le 16/02/2012, Cortagy



Mot du Maire

Enfin les vacances!

Quand nous disons cela, ce n'est pas seulement pour nos chers écoliers bondissant dans nos cours d'écoles, collèges, lycée, ...

quoiqu'à partir d'un certain âge, le flegme ado s'installe, ...

L'important sera que l'envie d'apprendre, de découvrir reste intacte et nous remercions notre équipe enseignante de Jonzier-Savigny d'y mettre tout leur talent et leur coeur pour «qu'aller à l'école» soit un plaisir.

Le changement de majorité avec un Président aux ambitions légitimes pour son pays y contribuera-t-il, suite à un marathon électoral épuisant, voir fatal pour certains ?

Les élus de Savigny ont assumé 4 dimanches de scrutin pour que notre démocratie fonctionne, avec la déception de voir le taux de participation aux législatives passer en dessous de 60%, malgré un excellent taux aux présidentielles de plus de 85%. Les électeurs n'auraient-ils, eux aussi, pas tenu la distance ?

Pourtant, au premier tour, le 22 avril, d'un pas mesuré, l'esprit clair, notre doyenne, dans sa centième année, est venue accomplir son devoir civique. Hélas, quelques jours après, Anna Descombes nous quittait, elle qui fut aussi secrétaire de mairie quelques mois à la fin des années 80.

Elle fut remplacée par le benjamin des électeurs Ludovic Delsine, fêtant ses 18 ans le 16 juin, fier le lendemain d'accomplir son devoir de citoyen.

Merci pour ces deux exemples qui nous rappellent nos droits et nos devoirs.

Enfin les vacances! oui mais la municipalité ne va pas chômer durant l'été, puisqu'à la rentrée, outre les travaux dans les écoles, les bureaux de la mairie seront installés provisoirement au rez de chaussée de la maison paroissiale, afin de démarrer les travaux en septembre.

Comme vous pouvez le voir, notre mandat d'élus, malgré d'inévitables revers de médaille, nous passionne toujours, même s'il mériterait parfois un peu de «vacances».

C'est ce que l'on vous souhaite à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes : bon été, bonnes vacances.

Le Maire,

Christian BURNIER

La Vie de la Commune

Mairie de Savigny

EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE JANVIER 2012

Restructuration et extension de la mairie : Avant-Projet Définitif (APD) et avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'avant-projet définitif des travaux de restructuration et extension de la mairie a été validé lors de la réunion de Conseil Municipal du 21 décembre 2011.

Le montant initial des travaux, lors de la signature du contrat de maîtrise d'œuvre, avait été estimé à 700 000 € HT. Or, le montant des travaux estimé en phase Avant Projet Définitif est arrêté à la somme de 850 000 € HT. Il convient donc de contracter un avenant de 17 400 € HT.

Monsieur le Maire précise que le coût total du projet de restructuration du bâtiment de la mairie s'élève à 1 098 877 € HT.

Création d'un site internet : choix du prestataire.

Mme Gisèle MEYNET informe qu'un cahier des charges relatif à la création du site internet de la commune a été rédigé et transmis à quatre sociétés.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de confier la réalisation du site internet de la commune à la Société Illicoweb pour un montant de 6 340 € HT.

Informations diverses

• Présentation du diagnostic sécurité réalisé par les services de l'État dans le cadre de l'ATESAT.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), la commune de Savigny a sollicité la Direction Départementale des Territoires pour la réalisation d'un diagnostic sécurité routière. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal cette étude très détaillée.

• Radars

Monsieur Maurice VIOUD présente les données recueillies par les radars lumineux.

• Réseau eau

La consommation totale d'eau en 2011 s'élève à 56 840 m³. Les m³ d'eau achetés à la Communauté de Communes du Genevois s'élèvent à 27 500 m³.

• Communauté de Communes du Genevois : présentation de l'étude sur la compétence eau :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un diaporama relatif à une étude sur l'évolution de la compétence eau de la Communauté de Communes du Genevois (CCG).

SÉANCE FÉVRIER 2012

Échange SAFER / parcelles A 1485, A 1486, A 1488 (chemin des Écoliers)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que lors de l'arpentage de la propriété des Consorts MUGNIER en vue de la vente à la SAFER, le géomètre a proposé de régulariser le tracé du « chemin des Écoliers » au profit de la commune de Savigny.

Le Conseil Municipal approuve les conditions de l'échange à intervenir avec la SAFER telles qu'elles sont décrites ci-dessus et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour formaliser cet échange.

Gaz de schiste : permis M615 dit « permis de Gex ».

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le permis de forage accordé le 28 mai 2009 par l'Etat au bénéfice de la société eCORP France Limited pour la prospection de « gaz de schiste » et couvrant une surface d'environ 932 km² entre le pays de Gex et Annecy, comprenant l'ensemble du canton de Saint Julien en Genevois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- se prononce contre tout forage d'exploration et d'exploitation visant à la mise en valeur des gisements de gaz non conventionnels dits « gaz de schiste »,
- demande à l'Etat l'abrogation définitive sans condition du permis M615 dit « permis de Gex » autorisant la société eCORP France Limited à explorer le sous sol afin de rechercher des mines d'hydrocarbures gazeux.

Création d'un poste d'attaché territorial.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, à compter du 1er avril 2012, de créer un poste d'attaché territorial à temps complet et de supprimer le poste de secrétaire de mairie.

Informations diverses

• Intercommunalité

> SIVU Accueil de l'Enfance

En 2011, 8 enfants domiciliés à Savigny ont fréquenté la crèche de Valleiry soit 7 867 heures consommées.

> Communauté de Communes du Genevois (CCG) : commission scolaire

Le coût annuel du transport scolaire par élève s'élève à 700 euros.

• SIVU Des Écoles de Jonzier-Savigny

Le budget primitif 2012 a été adopté.

• CCG : présentation du PADD/ révision SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

L'objectif du SCOT jusqu'en 2030, dans le cadre du développement durable, est de densifier la ville centre (St Julien) et les bourgs (Viry, Valleiry, Collonges, Beaumont). Chaque bourg dessert un mini bassin de population, par exemple, les habitants des communes du Vuache se dirigent en majorité vers Valleiry.

> Éclairage public

La commune de Chaumont s'est équipée de 14 interrupteurs permettant d'éteindre son éclairage public de 23h30 à 5h00 du matin. Ces interrupteurs programmables permettent l'arrêt et le redémarrage de l'éclairage public, leur coût est d'environ 100 € (installation comprise).

A Savigny, il faudrait installer 10 cellules. L'installation de ce système permettrait de faire de réelles économies d'énergie (environ 2000 €/an pour Savigny).

Monsieur le Maire propose de mener une enquête auprès de la population de Savigny.

> Covoiturage.

Afin de favoriser le covoiturage sur la commune, Monsieur le Maire propose de réserver une surface dédiée au covoiturage et d'installer à cet effet un panneau indicatif.

SÉANCE MARS 2012

Madame Agnès HUYTON demande à Monsieur le Maire l'autorisation de prendre la parole afin d'émettre quelques remarques à propos de la lettre distribuée par l'Association Savigny A Venir à tous les habitants de la commune. Cette lettre remet en cause le fonctionnement du Conseil Municipal et le projet « Mairie » par lui-même.

Comptes Administratifs 2011

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs du budget principal de la commune et du budget annexe de l'eau.

A l'unanimité, après la sortie de M. le Maire pour le vote des comptes administratifs, et après en avoir délibéré, les comptes administratifs 2011 sont arrêtés comme suit :

• Budget Général M 14

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	375 570,36	517 584,16
Recettes	408 909,65	651 086,00
Résultats 2011	33 339,29	133 501,84
Résultat antérieur reporté	547 400,30	46 425,46
Résultat de clôture	580 739,59	179 927,30

• Budget Annexe de l'Eau M49

	Exploitation	Investissement
Dépenses	79 292,60	43 048,15
Recettes	73 083,33	235 501,49
Résultats 2011	- 6 209,27	192 453,34
Résultat antérieur reporté	0	- 190 557,76
Résultat de clôture	- 6 209,27	+ 1 895,58

Budgets Primitifs 2012

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, les Budgets Primitifs 2012 qui s'équilibrent en dépenses et recettes comme suit :

• Budget Général M 14

- Fonctionnement :	1 135 148,59 €
- Investissement :	949 445,30 €

• Budget Annexe de l'Eau M49

- Exploitation :	98 009,37 €
- Investissement :	28 439,52 €

Taux d'imposition 2012

	Taux communaux	Taux moyen au niveau départemental
Taxe habitation	10,97	19,60
Taxe foncière bâtie	10,52	14,59
Taxe fonc. Non bâtie	35,11	63,39
CFE	17,79	-

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que les taux d'imposition à Savigny sont très bas par rapport à la moyenne départementale et régionale.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux communaux d'imposition pour l'année 2012.

Informations diverses

• **L'EHPAD « Les Ombelles » de Viry** qui est confronté à de grosses difficultés financières sollicite une aide financière des communes du canton.

• Intercommunalité

> **Communauté de Communes du Genevois (CCG) : Conseil Communautaire :**

Les Budgets Primitifs 2012 ont été adoptés avec une augmentation de 2 % des taux d'imposition et une diminution de 0,6 % de la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	375 570,36	517 584,16
Recettes	408 909,65	651 086,00
Résultats 2011	33 339,29	133 501,84
Résultat antérieur reporté	400,30	46 425,46
Résultat de clôture	739,59	927,30

Les travaux du Comité de Pilotage « Eau » ont été présentés et notamment les avantages et inconvénients de la reprise intégrale de la compétence Eau par la CCG (production, transport et distribution de l'eau potable).

Le Conseil Communautaire a adopté à 44 voix pour, 13 voix contre et 3 abstentions, le transfert total de la compétence EAU. Le Conseil Municipal sera amené lors de la prochaine réunion à se prononcer sur ce transfert de compétence.

> **CCG : Commission Sport :** L'utilisation des défibrillateurs par des associations ou dans des complexes sportifs a été évoquée.

Il est projeté d'organiser un tournoi « foot jeunes » sur l'ensemble des communes du canton.

> **Le Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois** est en phase finale de négociation avec le canton de Genève et le district de Nyon. Il sera signé le 28 juin prochain. Les négociations ont porté sur les transports en commun et sur des objectifs quantitatifs en termes de logements.

Les 915 000 habitants de l'agglomération sont invités à se rendre sur le site internet www.choisirnotrenom.com afin de choisir le nom qui correspond le mieux à leur vision de l'agglomération transfrontalière. Trois propositions sont suggérées : Grand Genève, Genève Agglo, Genevois.

> **SIVU du Complexe sportif de Jonzier**

Les cotisations des communes ont diminué.

> **SIVU « Accueil de l'Enfance »**

Les structures de Valleiry et Viry accueillent 200 familles. La participation de Savigny pour 2012 est de 18 000 €.

• **Commission Fleurissement**

Des devis ont été demandés pour l'achat de 16 jardinières à installer aux entrées et sorties des hameaux.

• **Le Nettoyage de Printemps** aura lieu le 21 avril 2012 avec une intervention du SIFEFAGE sur le tri volontaire et le compostage.

• **Terrain de jeux** : un filet va être installé dans le but d'amortir les ballons et d'éviter qu'il ne viennent heurter la structure bois et métal et limiter ainsi les nuisances sonores.

• **Site Internet**

L'arborescence et la charte graphique ont été réalisées. Il reste à transmettre des informations pour alimenter le site.

SÉANCE AVRIL 2012

Communauté de Communes du Genevois (CCG) : modification des statuts / compétence « Eau ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'étendre les compétences optionnelles de la Communauté de Communes du Genevois, par une modification de l'article 11 de ses statuts à savoir « gestion du service d'eau potable qui comprend la production, le transport et la distribution d'eau potable ainsi que la réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine. »

La compétence sera exercée à compter du 1er janvier 2013.

Pour que cette modification soit adoptée, les 2/3 des communes adhérentes à la CCG représentant la 1/2 de la population, ou inversement, doivent approuver cette modification.

Actuellement, la commune de Savigny fournit environ 50 % de la consommation et les autres 50 % sont fournis par la CCG.

La CCG a annoncé un prix TTC de 1,74 euros le m³ en 2012 (y compris les taxes et abonnement) et basé sur une consommation de 120 m³ (équivalent au prix pratiqué à Savigny) pour atteindre en 2021, le prix de 1,90 m³.

Après vote à bulletin secret, le Conseil Municipal se prononce contre la proposition de nouveaux textes de statuts de la CCG (à 8 voix contre, 2 voix pour et 2 abstentions).

Protection sociale complémentaire des agents : mise en œuvre d'une participation financière / mandat donné au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie pour conduire une procédure de consultation.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement de la protection sociale complémentaire des agents au titre des risques santé et prévoyance dont le montant évalué est compris entre 10 et 100 euros par agent.

Informations diverses

• **Sécurisation des hameaux :**

Un bureau d'études sera consulté pour la rédaction d'un dossier de consultation des entreprises.

• **Intercommunalité**

> **Association Passage**

Le J- Bus intervient sur les 17 communes de la CCG essentiellement les mercredis, samedis et jours fériés. Une permanence a été mise en place à St Julien pour accueillir les jeunes.

> **La Commission Sociale a étudié le devenir de la petite Enfance.**

Un bilan des modes de gardes sur le territoire de la CCG a été présenté.

La CCG étudie la possibilité d'acquérir la compétence petite enfance. Cette nouvelle compétence pourrait devenir effective en janvier 2014.

> **Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) :** Savigny est concerné par les corridors biologiques (pinèdes et passage du gibier près des zones humides). Un refuge pour les chauves-souris va être installé dans le clocher de l'Eglise.

• **Divers**

> **Cimetière**

Un nouveau bassin en granit sera commandé afin de remplacer celui existant endommagé par le gel.

> **Le Voyages des Aînés** est organisé cette année par la commune de Jonzier et aura pour objet la visite de la Fonderie PACCARD à Annecy suivie d'un repas à Manigod.

Si vous souhaitez une copie intégrale d'un ou de plusieurs comptes rendus, n'hésitez pas à venir nous la demander en mairie.

Le bâtiment communal : avancement du projet

Le projet est maintenant passé dans une phase pré-opérationnelle. En effet, les appels d'offres ont été lancés auprès des entreprises fin mai.

Celles-ci nous ont remis leurs offres le 28 juin.

L'ouverture des plis a eu lieu juste après, pour qu'ensuite l'attribution des marchés puisse se faire devant les membres du conseil municipal pour validation (ou pas !) lors du conseil municipal de juillet.

Dans cette phase, nous serons aidés par des architectes qui nous rendront leur avis avant délibération.

Puis après la phase administrative, les travaux pourront commencer...

Le site Internet : où en sommes nous ?

L'organisation générale du site a été validée, la maquette graphique également. Nous travaillons actuellement à la rédaction des articles qui vont venir nourrir le site. Vous y trouverez toutes les informations pratiques et vous pourrez alors faire certaines de vos démarches administratives directement en ligne.

Nous prévoyons une première mise en ligne pour fin juin 2012.

Les associations et les entreprises de Savigny seront d'ailleurs conviées à transmettre, en quelques lignes, les informations qu'elles souhaitent inscrire sur le site.

Les élections présidentielles

Bien sûr nous en connaissons tous les résultats nationaux.

Alors juste un rappel des chiffres pour Savigny :

Résultats 1er tour le 22 avril 2012

Inscrits : 491

Abstentions : 68 soit un taux d'abstention de 13,85%

Votants 423

Blancs/Nuls : 12

Exprimés : 411

Un taux de participation de 86,15%

Nombre de voix par candidat

N. SARKOZY : 149

LE PEN : 68

F. HOLLANDE : 59

F. BAYROU : 44

J-L. MELENCHON : 29

E. JOLY : 27

N. DUPONT-AIGNAN : 16

N. ARTHAUD : 4

P. POUTOU : 3

J. CHEMINADE : 2

Résultats du 2nd tour le 6 mai 2012

Inscrits : 491

Abstentions : 62 soit un taux d'abstention de 12,63%

Votants 429

Blancs/Nuls : 28

Exprimés : 401

Soit un taux de participation de 87,37%

Alors de bons taux de participation pour les savignerands.
Bravo !

RESULTAT FINAL SAVIGNY

SARKOZY Nicolas 263 soit 65,58%

HOLLANDE François 138 soit 34,42%

Les élections législatives

Résultats 1er tour le 10 juin 2012

Inscrits : 493

Abstentions : 214 soit un taux d'abstention de 43,41%

Votants : 279

Blancs/Nuls : 7

Exprimés : 272

Soit un taux de participation de 56,59%

Nombre de voix par candidat

V. DUBY MULLER : 107

G. MATHELIER : 46

A. VIELLIARD : 37

A. BARDOUX : 30

C. WALTHERT-SELOSSE : 29

C. DEFFAUGT : 14

D. RICHARD : 7

M. MEGEVAND : 1

C. CURDY : 1

Résultats du 2nd tour le 17 juin 2012

Inscrits : 493

Abstentions : 213 soit un taux d'abstention de 43,20%

Votants : 280

Exprimés : 274

V. DUBY MULLER : 164

G. MATHELIER : 110



Le voisinage et les nuisances sonores

Le soleil est enfin arrivé, le printemps est bien là, nous ouvrons tous en grand portes et fenêtres. C'est donc le temps des travaux en extérieur. Mais, mais... tout cela fait du bruit. Parfois pas longtemps... mais suffisamment pour gêner vos voisins. Alors nous vous rappelons que tous ces travaux bruyants ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Une petite note pour les aboiements de chiens : les propriétaires sont tenus de prendre les mesures propres à éviter une gêne du voisinage.

Pensez également à vos voisins lorsque vous écoutez de la musique.

Merci.



Nos agriculteurs à l'honneur

Les élus à la ferme à Savigny

Le 31 mars dernier, le GAEC Le Sabot de Vénus accueillait les élus du canton pour une présentation de son activité, et avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, l'activité agricole du département était aussi mise en valeur.

Ils sont restés toute la matinée, à l'écoute des explications des uns et des autres, car pour certains élus présents, l'agriculture n'avait pas encore dévoilé tous ses secrets.

Quelques mots sur le GAEC : il a ouvert ses portes en juin 2008, fort de deux associés, Frédéric FOL et Clémence BURRY. Aussi il fête cette année sa 4e année d'activité !



Et puis êtes-vous allé chez mon fermier ?



« chez mon fermier » c'est le nom d'une carte interactive internet dédiée à plus de 500 exploitations agricoles situées sur le territoire de l'agglomération et classées par ordre alphabétique, par produit, par commune... Tisser des liens entre consommateurs et producteurs, produire

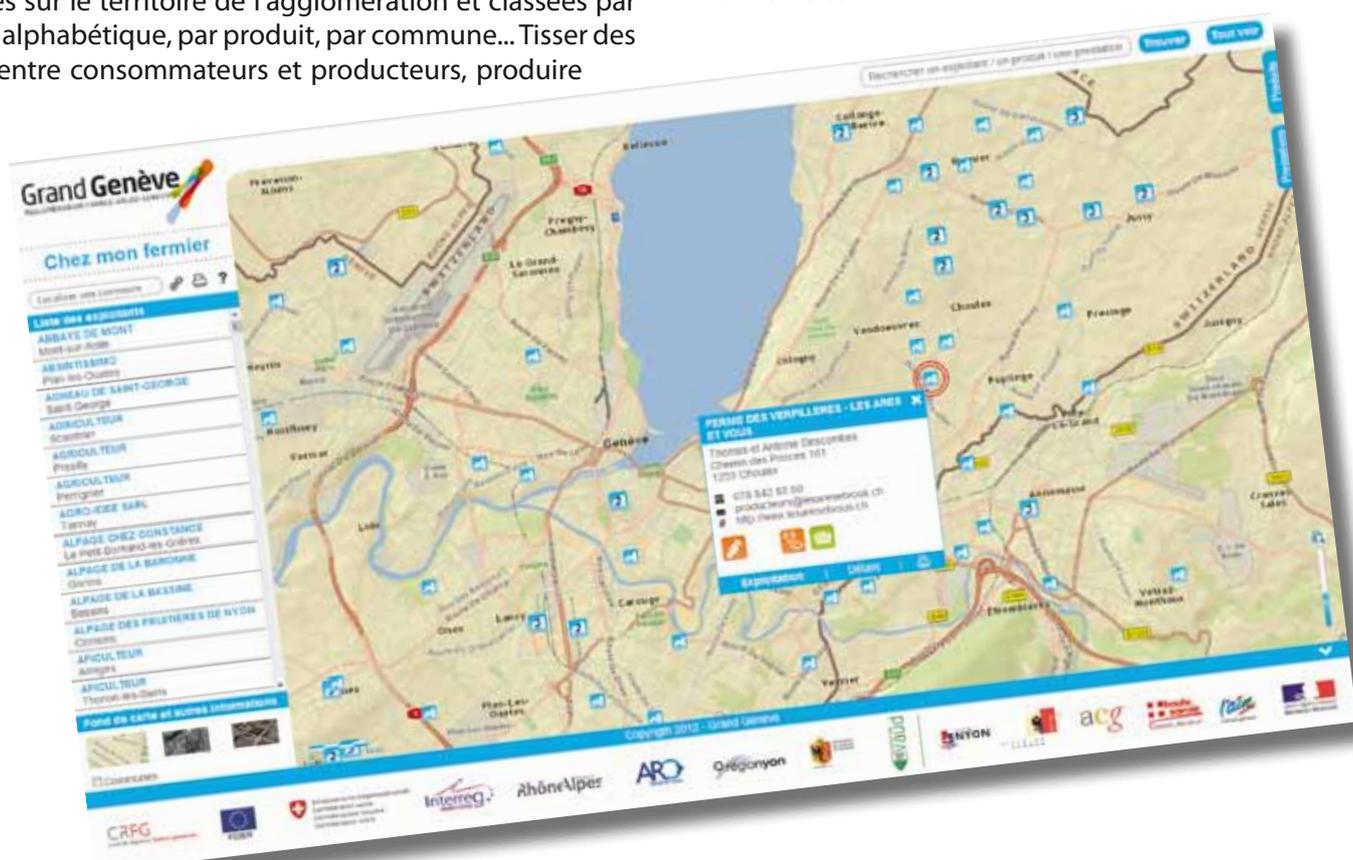
local pour manger local, favoriser les circuits courts, tels sont les enjeux de ce travail.

Pour Savigny, le GAEC La Renaissance a répondu présent, avec ses produits. Bravo à Sophie. Alors allez voir...

A signaler que l'inscription est gratuite, et qu'il est toujours possible de figurer sur ce site.

www.grand-geneve.org/chezmonfermier

Bonne visite !



Un mot sur le fleurissement

Au mois de mai, vous aurez pu constater la mise en place de jardinières à l'entrée de chaque hameau. En effet, il nous a semblé important de fleurir encore plus la commune et la commission Fleurissement a donc proposé l'achat de 16 jardinières.

Certaines vasques, lézardées, noircies par le temps, ont également été remplacées.



Voyage du 8 juin 2012

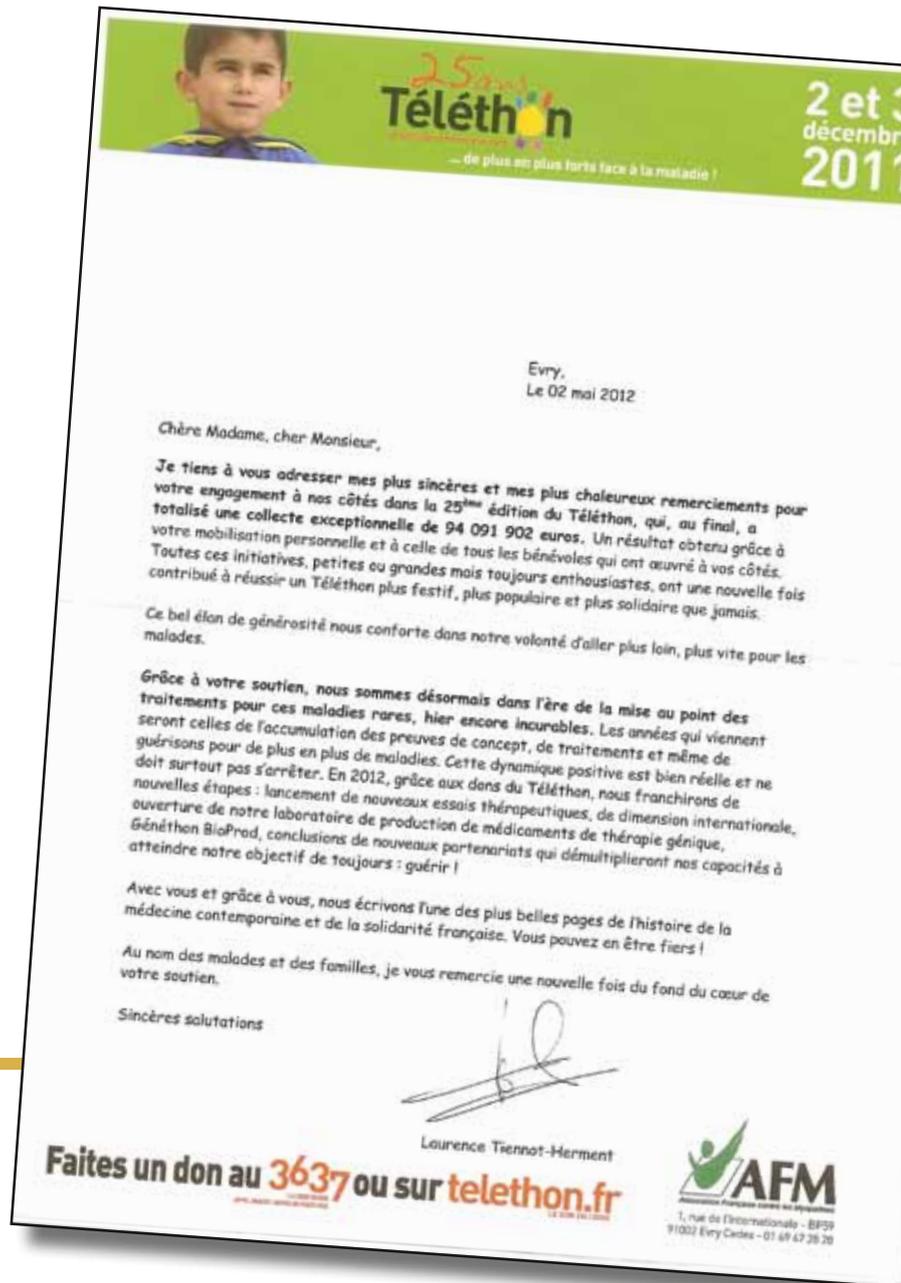
Formidable journée malgré le temps pluvieux. Nos aînés ont été enchantés de la visite à la maison Paccard. Cette maison fabrique des cloches depuis des générations à travers le monde entier. Grâce au reportage, ils ont su nous transmettre leur passion, leur émotion et leur authenticité.

Merci Christophe de votre professionnalisme pour l'animation, l'explication de la fabrication et le fonctionnement de l'orgue de Manigod.

Mais n'oublions pas que le plus important, c'est de passer un moment de détente et de convivialité.



Téléthon





excellente présentation, dans le cadre de notre nettoyage de printemps 2012, sur le compostage.

Compostage

Nous tenons à remercier très chaleureusement Monsieur Ilman Mourad du Sidefage pour son

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation par des micro-organismes de la matière organique (ex : pelures de légumes) en un produit stabilisé semblable à l'humus de nos forêts.

Les intérêts du compostage

Le compost permet de se procurer à moindre coût un engrais naturel pour le jardin. Il permet aussi d'aérer le sol et de le protéger des gelures en hiver. Cela évite de sortir moins souvent la poubelle, et de recycler la matière au lieu de l'incinérer.

AGRONOMIQUES :

- Amélioration du sol (Structure, aération, humidification, fertilisation...).
- Santé des plantes (Assimilation, croissance, résistance...).

ECONOMIQUES :

- Diminution des achats de produits phytosanitaires (Engrais, pesticides, terreau...).
- Réduction des coûts de collecte et de traitements des ordures ménagères (30% des déchets de la poubelle sont compostables).

ENVIRONNEMENTALES :

- Valorisation des déchets (Eviter le gaspillage de nos ressources).
- Réduction des gaz à effet de serre (Diminuer l'incinération, éviter la fermentation...).

Comment installer son composteur ou son tas de compost ?

Il faut l'installer sur de la terre afin de faciliter la circulation des micro-organismes entre le sol et les matières en décomposition. Préférer un endroit ombragé et abrité du vent.

Le compostage peut se faire en tas (pour un grand jardin et moins de contraintes mais le processus est plus lent) ou à l'aide d'un composteur (meilleure maîtrise du processus, plus esthétique mais un suivi plus important).

Comment démarrer son compostage ?

On peut placer du branchage grossier pour l'aération à

la base du composteur et également préparer un tas de feuilles mortes, d'herbe séchée et de branchages broyées qui serviront de stock d'apport.

Divers activateurs naturels peuvent être utilisés pour attirer les micro-organismes : orties, consoudes, bourraches, algues, fougères ou quelques pelletées de terre ou de compost.

Pour commencer, vous pouvez charger le composteur d'environ 1/3 pour lancer le processus d'un mélange de matière organique du jardin et de la maison. Pensez à bien mélanger.



Quels déchets mettre dans mon composteur ?

Déchets de maison : Restes de fruits et de légumes, sachets de thé, filtre et marc de café, coquilles d'œufs écrasées, féculents, pain, fleurs fanées, poils, cheveux ... Restes de fromages, agrumes, essuie-tout, papier, carton en quantités réduites.

Déchets de jardin : feuilles mortes, paille, foin, mauvaises herbes non grainées, tailles de haies broyées, fanes de légumes, herbe, brindilles, sciures de bois...

Déchets de maison à proscrire : Mégots de cigarette, pansements, excréments des chats et des chiens, litière, os, viandes, poissons, plats en sauces, huile...

Déchets de jardin à proscrire : résineux (sapin, thuya, cyprès, pin ...), plantes malades, plantes traitées par des produits phytosanitaires, plantes en germination, bois traités, branchages non broyés...

Les 3 règles d'or du compostage

- BIEN AERER = fermentation et odeurs évitées. Toutes les 2 à 3 semaines, à l'aide d'un outil, aérer le compost sur toute sa hauteur en prenant soin de ne pas le brasser.

- HUMIDIFIÉ (trop humide, votre compost pourrira ; trop sec, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête).
- MÉLANGER les déchets nouvellement incorporés et varier leur provenance (1/3 de déchets humides de cuisine ; 2/3 de déchets secs du jardin).

Trucs et astuces

Plus les matières incorporées sont fines, plus la durée de décomposition sera faible. Penser à réduire les déchets notamment les résidus de jardin (feuilles mortes, branchages ...).

Aérez régulièrement votre compost avec un mélangeur ou une fourche.

Des soucis ?

- 1 • Une odeur désagréable ou la présence de moucheron en grande quantité ?
Retourner le tas et ajouter des matériaux grossiers et secs (paille, feuilles, carton brun découpé ...).
- 2 • Difficulté à mélanger et à décomposer
Broyer ou couper les matières en petits morceaux
- 3 • Développement de champignons (filaments blancs)
Ajouter des matières vertes et humides (gazon, épluchures) ; arroser et brasser l'ensemble du tas
- 4 • Compost pâteux et écoulements de jus
Laisser sécher ; apporter de la matière sèche (carton brun découpé ...)

Utilisation du compost

- Compost « jeune » (compost non tamisé contenant encore de la matière en décomposition) : Utilisation en paillage dans le jardin ou aux pieds des arbres et arbustes.
- Compost « mature » : Il se caractérise par une couleur brune, homogène avec une structure grumeleuse et une agréable odeur de sous-bois.
- Ne pas utiliser pur pour le rempotage (1/3 de terre – 1/3 de compost – 1/3 de sable) ou à mélanger aux 15 premiers centimètres du jardin.
- Thé de compost : Trempez un sac de toile rempli de compost jusqu'à infusion. Le liquide obtenu est riche en nutriment et il peut être utilisé pour arroser ses plantes d'intérieurs. Le marc de compost peut être utilisé comme terreau.

Pratiques complémentaires au compostage :

- Paillis/Mulching : Technique qui consiste à laisser sur place les tontes de pelouses afin de protéger le sol de l'érosion, garder l'humidité et limiter le développement des adventices.
- Paillage : mélange de broyat et de tontes à disposer aux pieds des arbres et arbustes pour protéger de l'érosion et garder l'humidité ou pour protéger tout simplement le sol de votre potager.
- Les excès de tontes sont à apporter à la déchèterie de votre collectivité.

Révision du SCOT : projet de PADD

SCOT = schéma de cohérence territoriale

PADD : projet d'aménagement et de développement durable

Si l'élaboration du SCOT est suivie de manière très précise par les élus communautaires, la concertation n'en est pas absente. C'est ainsi que le 30 mai dernier s'est tenue, à Chenex, une réunion d'information et de débat, à laquelle participaient quelques savignerands.

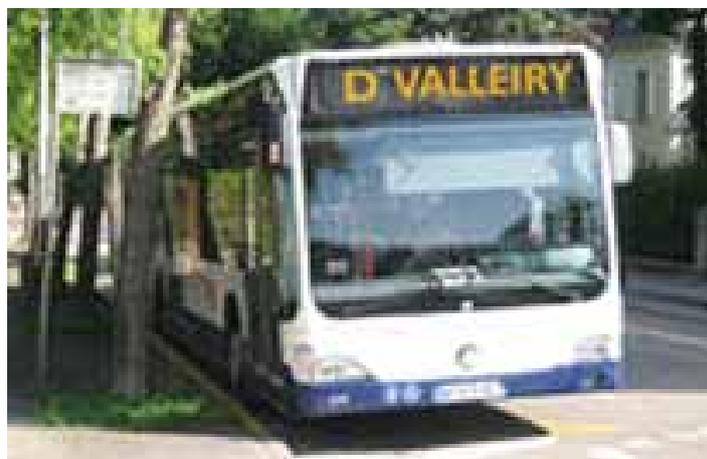
Concrètement, le SCOT élaboré en 2002 connaît actuellement une révision, obligatoire en vertu de la loi. Le contexte local et national ayant connu des évolutions importantes, la révision prend un caractère encore plus ambitieux. Le réchauffement climatique que plus personne ne nie, la biodiversité, l'énergie (sujet passionnel tant sur le gaz de schiste que le nucléaire), la mixité sociale, la solidarité... autant de sujets cruciaux que la Communauté de Communes souhaite partager avec les habitants pour qu'ils fassent le lien avec leur vécu et apportent leur contribution à cette vaste réflexion sur l'avenir du canton.

Mêler gestion des ressources énergétiques, préservation de l'agriculture dans un contexte de grande agglomération, donner à chaque commune une place dans sa responsabilité vis-à-vis du développement durable, renforcer la lisibilité économique du territoire, favoriser toute la gamme de logements aidés, renforcer les équipements et l'animation culturels... la liste est longue et si vous allez lire le document, vous verrez qu'il est très riche.

Comment allons-nous vivre sur ce territoire dans les 50 années à venir ? Comment irons-nous à Genève : en bus, en tram ? Et comment irons-nous à Annemasse : en train ou en co-voiturage ? Les maisons de nos enfants, où pourront-ils les construire ? Et dans quelles conditions ? D'ailleurs pourront-ils encore construire des maisons individuelles ?

Si la plume force quelque peu le trait, toutes ces questions sont extrêmement présentes dans les débats sur l'aménagement de notre territoire, lequel nous obligera sans doute à revoir nos habitudes...

Nous n'avons donné ici que quelques extraits pour susciter votre envie d'aller consulter toute l'information disponible sur le site Internet de la CCG et donner votre avis à l'adresse suivante : scot-avis@cc-genevois.fr



Article rédigé sous la responsabilité de la mairie.

Natura 2000 sur le Vuache : un avantage pour tous !

Le massif du Mont Vuache a été reconnu comme site Natura 2000. Pour la commune de Savigny, la surface concernée est de 240 ha, pour 234 propriétaires.

On distingue sur la commune plusieurs types d'habitats

- d'intérêt communautaire :
- des milieux forestiers
- des hêtraies riches en floraison printanière, fraîches et humides
- des forêts de pentes à tilleul et à érable.

La biodiversité, résultat de plus de 3 milliards d'années d'évolution, constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale dont l'humanité dépend de multiples façons.

Constitué pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires, Natura 2000 a pour objectif de protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (menacés à l'échelle européenne), tout en conservant les activités humaines dans une logique de développement durable. En France, 1749 sites ont été désignés par Natura 2000 depuis 1995.

Le massif du Vuache, entité naturelle remarquable du bassin genevois :

C'est en avril 2006 que la montagne le Vuache, le Mont de Musièges et la vallée du Fornant, ont été désignés comme site Natura 2000, sous le nom de « Massif du Mont Vuache ». Etendu sur 2 050 hectares, il concerne les 6 communes du SIPCV (Syndicat intercommunal de protection et de conservation du Vuache) : Chevrier, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Savigny, Chaumont et Clarafond-Arcine ainsi que les communes de Contamine-Sarzin et de Musièges.

Le Vuache est essentiellement constitué de milieux forestiers, mais la présence de falaises sur le versant ouest du massif ainsi que de pelouses sèches et de zones humides sur le piémont sont déterminantes pour l'intérêt du site. On dénombre ainsi onze habitats naturels menacés à l'échelle européenne !

Bien que le Sabot de Vénus (orchidée) soit l'unique plante d'intérêt communautaire, la richesse floristique du massif



n'est pas négligeable. On recense en effet des espèces pour lesquelles le Vuache constitue l'unique station haut-savoiarde : le Dictame blanc et le Buplèvre élevé par exemple. De plus, sa flore vernale est particulièrement spectaculaire : c'est la plus belle station d'Erythron dent-de-chien du département.

On peut ainsi apercevoir sur le Vuache le Milan noir, le Faucon pèlerin, la Bondrée apivore, le Grand-duc d'Europe, le Circaète Jean-le-blanc, etc. Mais aussi la Gélinotte des bois, dont le Vuache est un des derniers refuges des Alpes du Nord ! On y trouve également quelques autres espèces classées d'intérêt communautaire comme le Lynx, trois espèces de Chauve-souris, le Crapaud sonneur à ventre jaune, le Lucane cerf-volant (coléoptère), la Laineuse du prunellier et le Damier de la Succise (papillons), etc.



Les objectifs :

En octobre 2010, un Document d'Objectifs (DOCOb) présente les mesures à mettre en place sur le Vuache.

Pour y répondre, le SIPCV, propose de nombreuses actions telles que la restauration et l'entretien des pelouses sèches et des zones humides, la création de bouquets de vieillissement ou d'îlots de sénescence, la création ou le rétablissement de clairières, la création de mares forestières, la pose de gîtes artificiels pour les chauve-souris, la mise en place de panneaux d'information, etc.

Comment participer ?

Chaque acteur du site a la possibilité de s'investir dans Natura 2000 de façon volontaire et par des démarches contractuelles. Trois outils sont proposés :

- Si vous êtes propriétaire de terrains, des actions simples pour favoriser les habitats et les espèces d'intérêt communautaire vous sont proposées par la charte Natura 2000 du site. Le signataire de la charte prend des engagements de bonne gestion (non rémunérés), avec l'Etat et ce pour une durée de 5 ou 10 ans. En contrepartie, il a droit à certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques.

- Si vous êtes un exploitant agricole, des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) ont été créées pour vous aider financièrement à effectuer des pratiques favorables aux habitats naturels et aux espèces du site

Natura 2000. L'adhésion à une MAET implique le respect d'un cahier des charges. Les contractants s'engagent pour une durée de 5 ans.

• Enfin, si vous êtes propriétaire ou gestionnaire de parcelles, vous avez la possibilité de vous engager dans un contrat Natura 2000, pour une durée minimale de 5 ans. Il vous permet d'assurer la gestion et l'entretien des milieux naturels (non agricoles) et finance les travaux nécessaires à leur réalisation. La mise en oeuvre est faite par vous-même, si vous le souhaitez, sinon vous pouvez la confier au SIPCV ou à une entreprise.

Renseignements :

auprès de Stéphane PATRY, chargé de missions au SIPCV

Tél. : 04 50 04 62 89

Fax : 04 50 04 27 63

siamenagementduvuache@wanadoo.fr

ou sur www.pays-du-vuache.fr



Une actualité riche pour le Projet d'agglomération

Au terme de longues et complexes négociations, le PA2 (projet d'agglomération seconde génération) a été signé. Le 28 juin 2012, la signature officielle est venue fixer les actions et les financements accordés tant par la Confédération Helvétique, le Canton de Genève, le District de Nyon, les Conseils Généraux Ain et Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes et l'ARC.

Au total des enveloppes importantes concentrées sur les déplacements (transports en commun, mobilités douces pour l'essentiel), des engagements sur le logement et l'emploi, sur les services, l'environnement, l'agriculture.

Ce jour-là a également été confirmée la mise en place d'un GLCT : Groupement Local de Coopération Transfrontalière qui va devenir l'organe de gestion du PA2. Il réunira dans une même organisation, partenaires français et partenaires suisses.

Le Forum d'agglomération ? La société civile va être représentée sous une forme organisée comme interlocuteur du GLCT. Qu'est ce que le forum ? Et la société civile ? Le forum réunira les différentes composantes de notre société – non élues : associations, groupements patronaux, tant français que suisses. Ils seront regroupés officiellement à partir du 1er janvier 2013. D'ici là, un groupe a été constitué qui va définir les règles de fonctionnement de ce qui s'appellera le Forum d'Agglomération.

Enfin le projet d'agglomération franco-valdo-genevois a changé de nom. Un vote des habitants a été organisé, trois noms étaient proposés : Grand Genève, Genevois, Genève Agglo. A une grande majorité, c'est Grand Genève qui a été retenu.



Article rédigé sous la responsabilité de la mairie.

Contrat corridors biologiques « Champagne Genevois » :

Dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, une réflexion est menée depuis 2007 pour prendre en compte les réseaux écologiques, appelés également trames vertes (forêts et bocages) et bleues (cours d'eau et zones humides).

En 2009, des études préalables à l'élaboration de contrats « Corridors Biologiques » ont par conséquent été commandées par les partenaires français et suisses afin d'identifier les enjeux du territoire et définir les actions à entreprendre pour protéger, conserver ou recréer ces « couloirs de vie ».

Huit secteurs d'étude ont été définis, dont les secteurs « Vuache - Scion - Etournel » et « Salève - Plaine » formant la Champagne genevoise. En collaboration avec l'Etat de Genève et la Communauté de Communes du Genevois, les



associations « Pro Natura Genève » (pour la partie suisse), la « Frapna » et « Apollon74 » (pour la partie française) ont élaboré un programme pluriannuel d'actions.

Parmi les 41 mesures proposées, quatre concernent le massif du Vuache :

Deux mesures seront portées par le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) et auront pour objectifs d'approfondir les connaissances naturalistes sur le piémont du massif, dans le but de préserver et de gérer les espaces de valeur patrimoniale (pinèdes sur argile, prairies naturelles, haies, etc.) et participer ainsi au maintien des connexions biologiques.

Deux autres mesures, portées par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAM), permettront de faire connaître le projet aux habitants du territoire, à travers différents cycles d'animation (chantiers participatifs) et d'exposition sur le thème de la biodiversité.

Les élus des deux syndicats ont récemment approuvé le projet dans son ensemble et se sont engagés à financer une partie du coût des opérations, aux côtés des différents partenaires financiers que sont : l'Europe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Haute-Savoie.



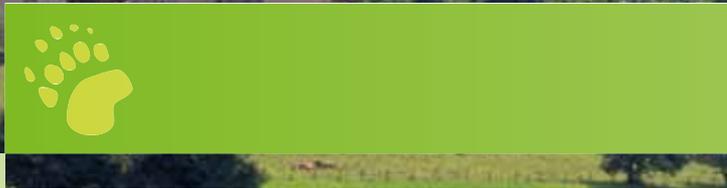
Photos : HEPIA

Journée du citoyen à Mössingen

Inscriptions pour un voyage à Mössingen organisé les 19, 20, 21 octobre 2012 : départ de St-Julien vendredi 19 octobre aux environs de 13 h, hébergement dans les familles de Mössingen, visites locales, retour à St-Julien le dimanche 21 aux environs de 20 h ; ce voyage s'adresse spécialement aux personnes qui ne sont jamais allées à Mössingen.

Le comité de jumelage de Mössingen fait en sorte de trouver un hébergement dans des familles où, au moins, une personne parle français.

Inscriptions avant fin juillet 2012 par mail cduffau@cc-genevois.fr ou par téléphone 04.50.95.91.44 ou sur le site du comité de jumelage adresse : <http://www.jumelage-genevois-moessingen.fr/>



Mairie de Savigny

Amicale des Savigny de France et de Suisse

Le week-end de l'Ascension est depuis maintenant 26 ans le week-end du Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse et cette année n'a pas failli à la tradition.

En effet nos cousins du canton de Vaud nous ont accueilli avec beaucoup de gentillesse et ont prouvé encore une fois que l'accueil est une de leur valeur.

Jean-Philippe Thuillard syndic et toute son équipe ont œuvré pour faire de ce congrès une belle réussite et bien sûr notre Savigny était présent comme à son habitude.

Une équipe d'une bonne vingtaine de savoyards sont venus représenter notre village et faire l'apologie de nos produits régionaux tels que la Tomme de Savoie ou la Roussette de Frangy, et pour satisfaire les palais des congressistes et de nos hôtes vaudois, une super tartiflette et autres diots préparés par quelques uns d'entre nous.

Cette magnifique manifestation haute en couleur et variée en produits fut un succès incontestable et ne fut guère gênée par le temps car nous n'avons eu à subir qu'une grosse averse samedi avant midi, puis tout se déroula sous un temps agréable.

Je voudrais par cet article remercier très chaleureusement tous ceux qui ont travaillé pour faire de notre stand, un stand accueillant et animé, car nous avons été primé en obtenant le 1er prix ex aequo du meilleur stand avec Savigny dans l'Aisne. Plus particulièrement je remercie les jeunes :

Angélique, Benjamin et Gregory pour leur motivation et leur travail à servir les diots et la tartiflette, et bien sûr j'associe encore tous ceux qui ont participé et nous pouvons le dire « nous avons une bonne équipe bien rodée ! ».

D'autre part j'invite tous les habitants de Savigny 74 à participer à cette magnifique manifestation qui permet de développer des liens d'amitié entre cousines et cousins des autres Savigny et de se faire connaître et aussi de découvrir d'autres régions de France et de Suisse, et vous pourrez le faire en 2013 à Savigny sous Mâlain en Côte d'Or.

Pour vous faire une idée de tout ce qui se passe au sein de notre Amicale rendez vous sur le site internet www.savigny.net.

Jean-Pierre Pillard



Tous s'affairent soit au stand soit aux diots et à la tartiflette, les chalands ne sont pas loin.

AAFP 74 association de l'aide familiale populaire

L'AAFP est une association d'aide à domicile, auprès des familles, des personnes retraitées et des personnes handicapées. Ses interventions concernent l'ensemble du département. Forte de ses 60 ans d'expérience, elle apporte une aide adaptée et efficace aux 1831 bénéficiaires grâce au travail de 221 professionnels compétents et formés. En novembre 2011, la qualité du service et des prestations est officiellement reconnue par l'obtention de la certification AFNOR NF service.

L'objectif est de mieux servir l'utilisateur. Ainsi, dans le respect de la déontologie, cette nouvelle approche renforce l'information au moment de la prise en charge, favorise la communication et l'adaptation continue aux besoins. La satisfaction du client est régulièrement prise en compte et

les réclamations analysées par un comité de suivi dans le cadre du plan qualité arrêté par le Conseil d'Administration. Tout personnel de l'AAFP est impliqué dans une démarche participative.

L'association est soutenue par des financeurs institutionnels (Conseil Général, CAF, caisses de retraite...) et par des conventions avec des municipalités, des mutuelles... Elle bénéficie d'un agrément qualité délivré par les services de l'Etat. Cette association peut répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à contacter le siège départemental :
3 rue Léon Rey Grange à Meythet 74960.
Tel : 04 50 24 32 00.
accueil.meythet@aafp74.org.

Pour plus d'informations, le site internet : www.aafp74.org

Savigny à venir

Dire non aux gaz de schiste... et agir en conséquence.

Le 29 mars, Savigny à Venir a pu s'appuyer sur l'expertise de Jacques Bordon, d'Evelyne Daguer et de Luc Méry pour organiser une soirée de conférence et de débat sur le thème « Les gaz de schiste dans notre région : quels risques pour nous, quelle énergie pour demain ? ».

Le film Gasland.

La projection de ce documentaire - produit aux Etats-Unis en 2009 - a fait son effet devant la cinquantaine de personnes présente ce soir là ! Ce film, bâti comme une enquête, est le résultat d'une démarche citoyenne née de l'indignation d'un américain ordinaire, Josh Fox (metteur en scène de théâtre à la base), face aux agissements des compagnies pétrolières dans son pays. Les témoignages recueillis laissent entrevoir la dangerosité des techniques d'extraction et d'exploitation des gaz de schiste, tant pour l'environnement que pour les personnes. Le scénario catastrophe montre aussi la solitude des citoyens américains face aux multinationales du pétrole ... dans un Etat fédéral qui - par tradition - encourage plus la logique de profit que celle de justice sociale.

Les éclairages de Jacques Bordon, Evelyne Daguer et Luc Méry.

Ces bénévoles du Collectif non au gaz de schiste des Pays de Savoie et de l'Ain ont utilement recentré l'apport d'informations sur le cas français et notamment sur la Haute-Savoie avec, par exemple, un état des lieux précis concernant :

Les modalités techniques d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels (ou gaz de schiste) présents dans les profondeurs de nos sous-sol.

La législation française afférente à ce type d'exploitation.

Les permis exclusifs de recherche délivrés en Haute-Savoie par le gouvernement à des compagnies pétrolières anglaise, américaine, canadienne ou suisse... : 7 permis de recherche ont été délivrés sur notre seul département ! (2 validés en 2006 et 2009 et 5 en cours d'instruction). Les informations générales sont résumées dans le ppt se trouvant sur le site NAGDS 74 : <http://accueil.ngds74.info/pages/Ressources-et-informations>

Les caractéristiques géologiques et tectoniques de notre région du Vuache (traversée par une ligne de faille), région incluse dans le périmètre du permis de Gex dit permis M615. A noter l'éclairage pointu de Jacques Bordon rappelant l'ancienneté de l'exploitation artisanale de ces hydrocarbures ... mais surtout les risques environnementaux que ferait peser une exploitation industrielle dans notre région : menaces sur les nappes phréatiques, les eaux de surface, les sols sans compter les pollutions inhérentes à l'usage des produits chimiques.

Les questions venues de la salle ont accompagné cet exposé ; elles ont permis d'approfondir tel ou tel point faisant de cette soirée un moment instructif et convivial qui s'est poursuivi fort tard autour du traditionnel pot de l'amitié.

Et maintenant ?

Bien sûr, il faut tout d'abord continuer à s'informer et à diffuser l'information car les démarches des compagnies pétrolières se précisent (exemple sur le site de Viry). En cela, le Collectif non au gaz de schiste des Pays de Savoie et de l'Ain (bientôt doté d'un statut d'association) est le moteur et le pivot de cette collecte de sources fiables. Comme toute association, elle a besoin de bénévoles et de fonds : les adhésions sont les bienvenues !

Au-delà, cette action doit être démultipliée par l'engagement de sentinelles, d'associations amies ou des collectivités locales. Il s'agit d'interpeller les décideurs politiques ou économiques : les choix énergétiques nationaux sont aussi l'affaire des citoyens et collectivités locales.

Enfin, il importe de faire le lien entre ce « non » aux gaz de schiste et une réflexion constructive face à nos rapports à l'énergie. La quête des gaz de schiste se veut une réponse - de court terme - à la raréfaction des ressources pétrolières. Plutôt que d'imaginer la France comme futur et éphémère « Qatar de l'Europe », mieux vaut comprendre que l'énergie la moins chère reste celle que l'on ne consomme pas... A titre individuel ou collectif, nos façons de construire, de consommer, de nous déplacer sont les compléments de notre « non aux gaz de schiste ». Elles sont aussi des chemins vers la transition énergétique, un « après pétrole » compatible avec la préservation de notre environnement. Des défis ? Certes ! De taille ? Bien sûr ! Mais convenons-en, bien plus ouverts, stimulants et porteurs d'espairs... que le combat que mène une poignée d'américains du Gasland contre les toutes puissantes multinationales dont les derricks sont déjà plantés à quelques mètres de chez eux.

*Jacques Bordon et Evelyne Daguer,
Luc Méry pour Apollon 74, Anne-Sophie Doche pour Savigny à Venir,
Tous membres du Collectif Non au gaz de schiste des Pays de Savoie et de l'Ain*





ASSOCIATION APOLLON74
 1397 Route de Lathoy
 F - 74 160 Saint-Julien-en-Genevois
 Téléphone : +33 (0)4 50 43 63 66
 Messagerie : apollon74@apollon74.org



6ÈME EDITION
MARCHE
« TOUTENBIO »



et la
 mairie de
 Minzier

en partenariat avec
SAMEDI 4 AOUT 2012
LAC VERT DE MINZIER
 10h à 18h

Notez sur vos agendas la date du prochain Toutenbio au Lac Vert

Une quarantaine d'exposants de produits alimentaires, vestimentaires, habitat, cosmétiques, jardinage et bien être...
 La journée est agrémentée, d'une buvette bio, d'un repas bio découverte à midi, d'ateliers, de balades ainsi que la visite d'exploitations bio, une laitière et une maraîchère.
 Une Journée d'échanges dans un cadre bucolique.



Association pour la Nature et l'Homme... Ensemble

SORTIES NATURE 2012

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif sorties : 5€/adultes 2,5€/-12 ans
Offert pour les membres d'Apollon74 et les sorties Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de Haute-Savoie

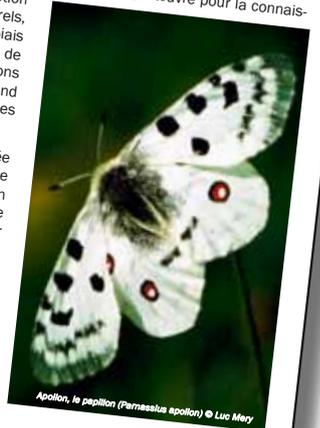
LES ORIGINES DE L'ASSOCIATION

C'est en novembre 1996 que l'assemblée constitutive s'est réunie. L'objectif était de créer une association qui œuvre pour la sauvegarde et la protection des espaces naturels, que ce soit par le biais d'études scientifiques de terrain ou d'animations diverses auprès du grand public, et notamment des jeunes.

C'est ainsi qu'est née Apollon74, en référence à ce magnifique papillon bénéficiant d'un statut de protection et présent sur nos montagnes du Vuache et Salève, tout proche du siège social de l'association.

Dès les premières manifestations organisées par l'association, nous avons ressenti un intérêt de la part du public.

Ainsi nos expositions ont été bien perçues et se faire connaître. Nos sorties nature prennent petit à petit rendez-vous avec les passionnés et les curieux.



Apollon, le papillon (*Parnassius apollon*) © Luc Mery

Enregistrements

N° SIRET 437 935 844 00021
 APE 9499Z
 Association de Loi 1901
 n° 743003322
 Journal Officiel n° 1825

Agissements

Junesse et Education Populaire
 n° JEP 74 03 02
 Protection de l'Environnement
 n° 2008-1106

Membre de
 FRAPNA
 FNE
 Graine Rhône-Alpes
 Réseau Empreintes74



INVENTAIRE NATURALISTE PARTICIPATIF (74)

DATE SAMEDI 26 MAI
Animateurs Luc Mery et Yves Fol (Apollon74), Jacques Bordon (SEPNs)
Horaires 9h à 18h
 19h à 00h
Lieu de rendez vous
 Salle des fêtes de Contamine-Sarzin (74) - ZNIEFF de la Friche à molinie et pins des Poissards

Description
 Qu'est ce qui se cache sous une ZNIEFF ?
 Ces Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique sont des milieux reconnus pour leur riche biodiversité. Mettez-vous l'espace d'une journée dans le peau d'un naturaliste et menez l'enquête pour réaliser un inventaire de la faune, de la flore et des milieux.

Avec le soutien
 Du Conseil Général de Haute-Savoie et de l'association des Amis de Contamine-Sarzin.

SORTIE OFFERTE



Noctuelle de l'Euphorbe © Luc Mery

DÉCOUVERTE BOTANIQUE (74)

DATE SAMEDI 2 JUIN
Animatrice Fanny Greulich - HEPIA - école ingénieur nature
Horaires 10h à 17h
Lieu de rendez vous
 Eglise de Viry (74)

Description
 Les plantes sont fascinantes, capables d'adaptations étonnantes, elles savent tirer le meilleur parti de toute chose. Leur mode de reproduction, leur résistance à la sécheresse ou au froid en font de véritables précurseurs en matière de survie. Partons avec Fanny, botaniste confirmée, à la découverte de ce monde fascinant.

Tarif voir modalités



Aster amelle © Roger Fillon

VISITE DES TEPES DE LA REPENTANCE (74)

DATE SAMEDI 16 JUIN
Animateurs Luc Mery (Apollon74), Bernard Bal (ASTERS)
Horaires 9h à 17h
Lieu de rendez vous
 Mairie de Valleiry (74)

Description
 Présentation du biotope et ses particularités, notamment sa flore particulière d'Orchidées. Explications des mesures de gestion du site. Après-midi consacrée à la découverte des insectes.

Avec le soutien
 Du Conseil Général de Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes, du COFEP et du SIAV.

SORTIE OFFERTE



Jupiter et Vénus © Luc Mery

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES (01)

DATE VEND. 22 JUIN 12
Animateur Xavier Dumusque (université de Genève)
Horaires 19h15 à 23h
Lieu de rendez vous
 Centre ECLA Vulbens (74)

Description
 L'espace d'une soirée, cessons de regarder nos pieds et explorons le monde merveilleux des étoiles. Avec Xavier, docteurant de l'université de Genève, découvrons l'observatoire de Sauvergy sur le canton de Genève et dirigeons nous au plus profond de notre Univers.

Tarif voir modalités



VISITE DE LA VIGNE DES PERES (74)

DATE MERCREDI 27 JUIN
Animateur Luc Mery (Apollon74)
Horaires 14h à 17h
Lieu de rendez vous
 Mairie de Viry (74)
Prévoir Habits de terrain, papier, crayon, loupe, jumelle.

Description
 Ce coteau ensoleillé est une des plus belles et rares prairies dites maigres, du territoire. La vigne appartenait autrefois aux Pères de la Chartreuse de Pomier du Salève jusqu'en 1762. Les derniers cépages ont été arrachés vers la fin des années 60, ce qui a permis le développement à la fois d'une végétation thermophile (qui aime la chaleur) diversifiée et de nombreuses espèces animales. Cela lui a valu le statut d'Arrêté Préfectoral de Protection de biosphère en 1997.

SORTIE GRATUITE



Parterre d'orchidées à la Vigne des Pères © Yves Fol

LA NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS (GE)

DATE SAMEDI 25 AOUT
Animatrice Cécile Rochet (CCO Genève)
Horaires 20h à 00h
Lieu de rendez vous
 Eglise de Viry (74)

Description
 Cette année encore, Céline nous fait découvrir le monde fascinant des chauves-souris. Souvent mal connues et assimilées à toute sorte de légendes peu sympathiques, nous découvrirons leurs mœurs et leurs habitudes de vie. Afin de pouvoir voir ces animaux de près, créés sur territoire Suisse que nous nous dirigeons cette année.

SORTIE GRATUITE



Femelle d'un Petit rhinolophe avec son jeune © Cyril Schönbacher

RESERVE NATURELLE DU ROC DE CHÈRE (74)

DATE SAM 22 SEPTEMBRE
Animatrice Aubrée Flammier (ASTERS)
Horaires 17h à 23h
Lieu de rendez vous
 Echarvines (74) parking du golf

Description
 Rare espace protégé au bord du Lac d'Annecy, la réserve naturelle du Roc de Chère, créée en 1977, est un véritable échin de nature est un véritable échin de nature à la fois des espèces méditerranéennes dans ses falaises néennes dans ses falaises abruptes, et des espèces arctiques dans ses pentes douces orientées au nord. Partons à la découverte de différents milieux originaux de cet endroit avec Aubrée, en charge de sa gestion.



Panneau d'accueil Roc de Chère © ville d'Annecy

CHANTIER PARTICIPATIF EN MILIEU NATUREL

DATE SAM. 27 OCTOBRE
Animateur Luc Mery (Apollon74)
Horaires 14h à 19h30
Lieu de rendez vous
 Terrain de foot Jonzier-Epagny (74)

Description
 Connaissez-vous les espèces d'orchidées Haut-Savoardes ? Comment et où vivent-elles ? Pour les revoir chaque année, une gestion adaptée de leur habitat est impératif. Pour bien comprendre la mécanique de gestion des prairies en faveur de la biodiversité, rien de tel qu'une mise en pratique...



Chantier débroussaillage prairie sèche © Luc Mery

SORTIE OFFERTE

Société d'animation « LES OURS »

Assemblée générale ordinaire du 30 Mars 2012

Après avoir remercié les participants le président Daniel Fol a exposé le bilan de l'année écoulée à savoir :

-Juin 2011 : La nuit de la musique organisée par les jeunes de la commune a connu un succès très honorable malgré une météo capricieuse.

-Août 2011 : La 16ème foire à la brocante et sa nouvelle implantation qui nous permet d'assurer les emplacements en cas d'intempéries. Nous avons alloué 142 places pour une participation de 84 exposants. Compte tenu du succès toujours grandissant, il sera nécessaire d'améliorer nos parkings visiteurs dès la prochaine édition.

-Décembre 2011 : - Participation au repas du téléthon en tant que gestionnaire de la buvette et des finances

-Visite et cadeaux offerts aux personnes âgées de plus de 80 ans.

-Janvier 2012 : Concours de belote avec la participation de 58 doublettes.

Au cours de l'année il a été décidé d'acquérir 2 tentes buvettes pour la somme de 1500€ environ ainsi que l'amélioration de l'éclairage des jeux de pétanque pour une somme de 1000€ environ. D'autre part une sortie a été offerte à l'ensemble des bénévoles à l'occasion de la fête des lumières à Lyon.

Compte rendu financier :

Le bilan financier très positif présenté par Alice a été approuvé à l'unanimité.

Programme pour l'année à venir :

- 16 juin 2012 : nuit de la musique organisée par les jeunes de la commune
- Concours de pétanque en doublettes formées
- 19 Août 2012 : 17ème foire à la brocante avec sa traditionnelle paëlla
- Concours de pétanque en triplettes formées

- Décembre 2012 : participation au téléthon s'il est reconduit.
- Visite des personnes âgées.
- 20 Janvier 2013 : concours de belote

Renouvellement du tiers sortant :

Le tiers sortant a été élu à l'unanimité avec l'entrée de 2 nouveaux membres, Aurélie Beaud et Benjamin Dupraz en remplacement de Marie Dominique Bronsin, et Ambre Vesin démissionnaires.

Lors de la réunion du 27 Avril le comité a entériné à l'unanimité le bureau comme suit :

- Président : Fol Daniel
- Président délégué : Jean-Marc Favre
- Vice- président : Juliette Coen
- Secrétaires : Gisèle Pillard et Aurélie Beaud
- Trésorier: Alice Mulhmatter assistée de Raymond Coen.

Après avoir à nouveau remercié l'ensemble des bénévoles membres ou non du comité pour le travail accompli et les bons résultats obtenus le président a levé la séance et a invité l'assemblée à trinquer le verre de l'amitié et déguster les excellentes pâtisseries offertes gracieusement par quelques féminines de l'équipe que nous remercions encore.

Rappel d'information

- Responsables réservation vaisselle : Juliette Coen, tél. : 04 50 60 41 25
- Suppléante : Maryse Saunier, tél. : 04 50 60 41 10
- Responsables tables et bancs : Jean-Marc Favre, tél. : 06 19 13 50 04
- Suppléant : Julien Haton, tél. : 06 34 03 52 82

APE

Bonjour à tous,

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et pour l'APE il est l'heure de préparer la Kermesse, qui aura lieu le samedi 23 juin 2012.

A cette occasion, en fin de matinée, nous découvrirons le spectacle secrètement préparé par les enfants et leurs enseignantes suivi, de notre paëlla (maison).

La journée se prolongera pour le plaisir des petits comme des grands avec la kermesse et ses stands tant appréciés.

Afin que chacun puisse profiter au mieux de cette journée, nous aurons besoin de votre aide et nous remercions d'avance tous les parents présents à nos côtés.

Le vendredi 29 juin aura lieu le traditionnel pique-nique annuel qui réunit parents et enfants une dernière fois avant la fin de l'année scolaire.

Au mois de juillet, notre association sera également présente pour aider à la préparation et au service du repas de la fête nationale, organisée le 7 juillet à Jonzier.

Nous tiendrons également un stand lors de la brocante en août à Savigny.

Enfin, c'est un repas-samba organisé à l'école de Jonzier le samedi 15 septembre 2012 qui marquera le commencement d'une nouvelle année scolaire.

Voilà, en espérant vous voir nombreux lors de ces manifestations, nous vous souhaitons d'ores et déjà un très bel été.

Amicalement

Le Bureau de l'APE

Mail : ape-jonzier-savigny@hotmail.fr



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France arrivera à partir de septembre pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI - Centre Echanges Internationaux / Karine MALLE / 74200 LE LYAUD

• Tél : 04 50 73 77 33 ou au 06 32 83 20 91 • Bureau coordinateur CEI : 02 99 20 06 14

Chenex - Chevrier - Dingy/Vuache - Jonzier - Minzier - Savigny - Valleiry - Vers - Vulbens

QUELQUES INFOS SUR LA SAISON 2012/2013

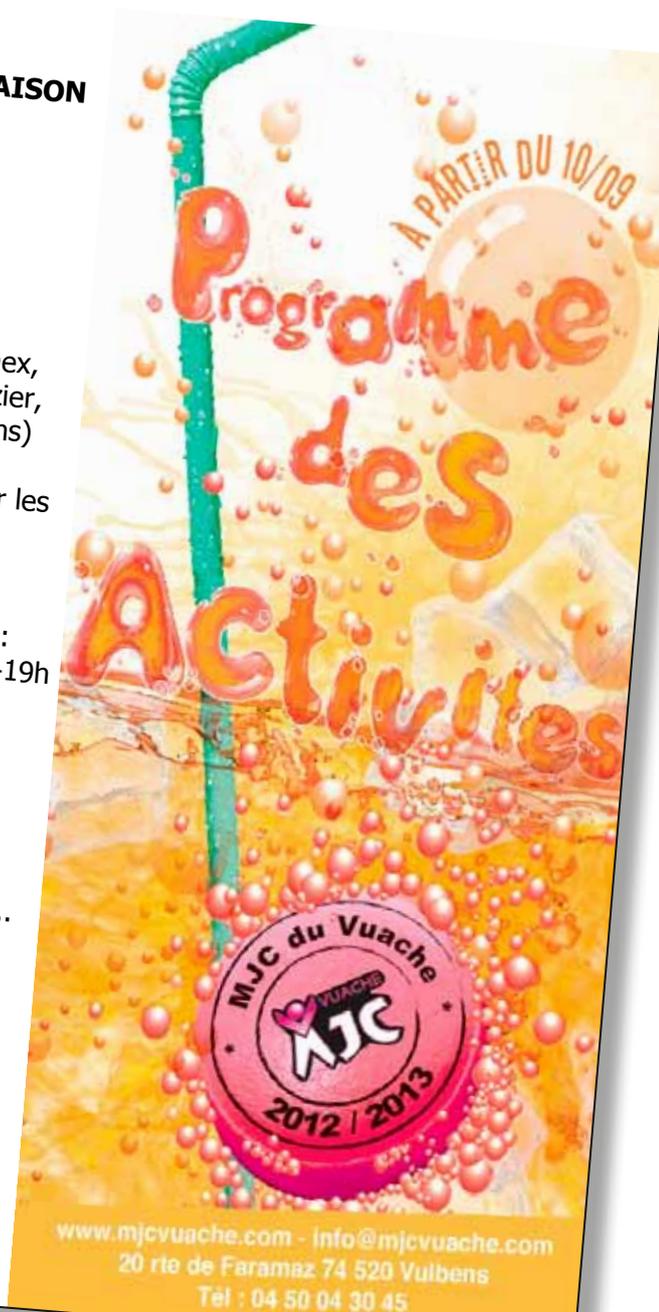
Inscriptions:

- ▲ Du 2/07 au 02/08 : pour les adhérents 2011-2012
A partir du 27/08 : pour les nouveaux adhérents des communes partenaires (Chenex, Chevrier, Dingy, Jonzier, Minzier, Savigny, Valleiry, Vers, Vulbens)
- ▲ A partir du 3 septembre : pour les nouveaux adhérents des communes extérieures
- ▲ Horaires pendant ces périodes :
lundi et mercredi 9h-12h / 14h-19h
- mardi et jeudi : 14h-19h
- ▲ Reprise des activités le 10 septembre
- + **Nouveautés stages :**
encadrement, danse bollywood,...
- + **Nouveautés activités :**
Zumba, TRX, Twirling Bâtons...

Programmation culturelle 2012-2013

Les têtes d'affiches :

- 22/09 Jérôme Daran – Humoriste
- 13/10 Les 4 secrets – magie mentale !
- 26/01/13 Frédéric Sigrist – Humoriste
- 13/04/13 Virginie Hocq – Humoriste





Votre avis nous intéresse...

Lors du conseil municipal du 13 juin dernier, nous avons évoqué l'idée d'une temporisation de l'éclairage public. En d'autres termes, cela signifie que l'éclairage public serait éteint, dans certaines parties de hameaux, selon leur fréquentation, pendant quelques heures la nuit. Par exemple, entre 23 h et 4 h du matin l'été. Selon d'autres horaires l'hiver.

Alors pourquoi cela nous direz-vous ?

La loi sur le Grenelle de l'Environnement est là pour nous rappeler quelques exigences que nous nous devons d'avoir vis-à-vis de notre environnement :

l'Art. 36 de la loi Grenelle 1 : «Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ...».

l'Art. 66 de la loi Grenelle 2 qui indique que « Pour prévenir ou limiter les dangers ou troubles causés par les émissions de lumière artificielle, des prescriptions peuvent être imposées » par la collectivité disposant de la compétence.

Et puis l'objectif de facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre) à l'horizon 2050, et la règle européenne du 3X20 en 2020 : 20 % d'économie d'énergie, -20 % d'émissions de gaz à effet de serre, + 20 % d'énergie renouvelable.

Nous souhaitons faire baisser les consommations d'énergie en :

- optimisant le temps d'éclairage par rapport aux besoins des usagers,
- vérifiant la puissance des lampes installées.

Le gain économique potentiel aux heures de faible fréquentation est de :

- 30 à 50 % en réduisant l'éclairage,
- 60 à 70 % en temporisant l'éclairage.

Nous souhaitons également réduire la pollution lumineuse pour :

- éviter les troubles du sommeil aux personnes habitant à proximité des lampes,
- limiter les nuisances sur la faune nocturne en particulier les insectes et les chauves-souris,
- retrouver la qualité de notre ciel étoilé...

Il s'agira donc d'adapter l'éclairage au besoin, par rapport à l'usage et à la fréquentation des lieux, sans mettre de côté la sécurité routière, grâce à une meilleure organisation de l'éclairage.

Comme le font déjà des communes voisines : Chaumont, Vulbens, Epagny... et nombre de communes en France.

Alors, dites-nous par rapport à votre hameau comment vous verriez les choses.

Merci par avance.